

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 26 Septembre 2018

Sur convocation du Maire, M. Michel ANDRIEUX, le Conseil Municipal de la Commune du Chalard s'est réuni le Mercredi 26 Septembre 2018 à partir de 19 h jusqu'à 20 h10.

Etaients présents : M. Michel ANDRIEUX, Maire – Mme Marie-Françoise DUVERGER, 1^{ère} Adjointe, M. Frédéric EYMERY, 2^{ème} Adjoint – ainsi que les Conseillers : M. BEYLIER - M.DRURY – Mme POINTET - Mme MORNAS - Mme KOERTS.

Absente : Mme Virginie GRUAU

Présence de Maître TOURNET, Huissier de Justice.

- Mme Duverger, sur proposition du Maire a été désignée comme secrétaire de séance en l'absence d'autres candidats.
- Le compte-rendu du 20 juin 2018 affiché et rédigé par le Maire a appelé des commentaires du 2^{ème} adjoint s'agissant de l'enrochement de la route de Bussin. D'autres commentaires n'ont pas été mentionnés.

Comme à l'accoutumée, le compte-rendu n'a pas été formellement approuvé.

- Travaux de la commune :
 - Compte-tenu de la trésorerie de la commune, la réfection de la toiture de la mairie a été différée et devrait se faire en 2019.
 - Il en est de même pour le parking de la salle des fêtes. Si le SIVA dispose encore de quelques journées pour le Chalard, alors la réfection pourrait se faire. Dans le cas contraire, cette réfection serait aussi reportée en 2019.
- Décisions budgétaires modificatives :

A noter une intervention de Mme Gueidan sur le compte 6232 de la rubrique « Fêtes et Cérémonies ». A sa demande de communication, le Maire répond que l'avocat Maître CLERC du Barreau de Limoges a été sollicité pour défendre les intérêts du Maire de la commune devant le Tribunal Administratif et que, dès lors, c'est à lui qu'il faut s'adresser pour en avoir le détail.

Les comptes visés par les décisions sont :

• 60621	Combustibles	- 800 €
• 60624	Produits de traitement	- 250 €
• 60632	Fournitures de petit équipement	- 500 €
• 6068	Autres matières et fournitures	- 1000 €
• 615221	Bâtiments publics	- 500 €
• 615232	Réseaux	- 500 €
• 6156	Maintenance	+ 2 550 €
• 6232	Fêtes et cérémonies	+ 1000 €

- Information sur Villes et Villages Etoilés : M. Eymery remet à chaque conseiller le descriptif de cette action. Il s'agit d'un concours auquel la commune peut participer. Il a lieu seulement tous les deux ans donc en 2019. (voir feuille de présentation an annexe)
- Renseignements préparatoires pour la réfection de la rue de l'église : Le maire fait part d'une première approche par l'ATEC87. Il reste bien sûr à contacter un cabinet d'études, l'Architecte des Bâtiments de France, un architecte paysager. Le sujet sera évoqué plus longuement dans les mois prochains.
- Festival 1001 Notes. Directeur artistique : M. Albin de La Tour. M. de La Tour demande à rencontrer le Conseil Municipal sur une animation possible en 2019. Toutefois il y a un engagement de la commune - engagement financier selon l'importance de l'animation : de 750 € à 8000 €. M. Eymery suit ce dossier.
- Fête de Noël 2018 : Il a été décidé de reconduire les colis pour les personnes âgées. Pour les repas des aînés, le problème sera à nouveau débattu en début de l'année 2019. Enfin un décompte exact du nombre d'enfants bénéficiaires aura lieu sous la responsabilité de Mme Duverger.
- Informations diverses :
 - L'ACCA a réalisé des travaux dans la salle attenant à l'atelier municipal (adduction d'eau – assainissement) une convention a été établie entre le Maire de la commune et le Président de l'ACCA.
 - La montée en débit pourrait se faire avant la fin de l'année 2018, l'autorisation de travaux ayant été délivrée par le Syndicat Dorsal.
 - Distribution d'une lettre du Président du Conseil Départemental sur le problème des Sapeurs-Pompiers Professionnels et Volontaires.
 - Rappel – Le Commissaire-Enquêteur pour le PLU est à disposition – permanences les matins des 11 Octobre et du 26 Octobre.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent compte-rendu.

Le Maire

Michel ANDRIEUX